

284 Debats AVEC LES COMPLIMENTS DE
L'hon. Chs. Lacombe

DISCOURS

DE

L'HONORABLE M. LAURIER

SUR LA RECIPROCIÉTÉ

PRONONCÉ AUX COMMUNES DU CANADA

LE 4 AOUT 1891

M. l'Orateur, lorsque, voici déjà quelques semaines, l'honorable député présenta la motion qu'il vient de nouveau de mettre dans vos mains, et qu'il fut alors obligé de retirer pour les raisons auxquelles il vient de faire allusion, il lança contre nous comme la fêche du Parthe, la menace que nous entendrions parler encore de cette motion. Il aurait été permis d'espérer que, dans l'intervalle, la réflexion et de meilleurs conseils lui auraient inspiré une décision plus sage, mais il est évident que l'honorable député a, pour cet enfant de son cerveau, cette affection aveugle qui quelquefois peut confondre la difformité avec la beauté. Il raffole de cette motion. Non content de nous la présenter de nouveau, telle qu'elle était d'abord, il la présente embellie avec une nouvelle toilette préparée pour l'occasion. Malgré tout, elle reste ce qu'elle était un pot-pourri qui sera de digestion difficile même pour les rudes estomacs des partisans de la politique nationale. Il y a bien dans cette motion, certaines choses auxquelles je ne saurais m'objecter, mais l'honorable député ne joue pas franc ; il nous présente un mets qui serait acceptable, mais il veut nous forcer d'avaler en même temps les choses d'ingurgitation impossible. Par exemple, l'honorable député veut nous faire approuver la politique des ministres dans ce qu'il appelle leurs efforts pour étendre nos relations commerciales avec l'Extrême Orient, avec les Antilles, avec la Grande-Bretagne, avec les Etats-Unis. Qu'est-ce que le gouvernement a jamais fait pour étendre notre commerce avec l'Extrême Orient ? Il a subventionné une ligne de vapeurs certainement, ce n'est pas là un éclair de génie, non plus qu'une chose nouvelle. Et qu'est-ce que le gouvernement a fait pour étendre notre commerce avec les Antilles ? Là aussi, il a subventionné une ligne de vapeurs. Mais ce n'est pas tout. Il a chargé mon honorable ami, le Ministre des Finances, de négocier des traités de réciprocité avec les colonies sous des Antilles, ainsi qu'avec les colonies espagnoles. Mon honorable ami cependant ne s'est jamais vanté du succès qu'il peut avoir obtenu de ses démarches. Il n'a pas montré d'empressement à faire connaître à la Chambre le résultat de ses offres. Huit jours ne se sont pas encore écoulés depuis qu'il s'est enfin décidé à faire connaître à la Chambre ce qu'il a fait et ce qu'il en est advenu. Il conviendra avec moi qu'il n'y a rien là dont il puisse tirer gloire. Il a fait des offres et ses offres n'ont pas été acceptées. Il a offert aux colonies des Antilles, la libre entrée, au Canada, de leur sucre, si ces colonies voulaient également admettre les produits du Canada en franchise. (Signes de désignation de la part du Ministre des Finances.) C'est ainsi du moins que j'interprète la correspondance déposée sur le bureau de la Chambre, et je crois qu'avant de finir, je ferai voir que mon interprétation est exacte. A tout événement, l'honorable ministre a offert de réduire les droits d'entrée sur les sucres, si les Antilles voulaient accepter nos produits en échange. Cette offre a été rejetée, et l'honorable ministre, même après que cette offre eût été rejetée, n'a pas seulement réduit les droits d'entrée sur les sucres, il les a complètement abolis.

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3 Rue de l'Université,
Québec, C. E.

